

Québec, le 11 juin 2003

Madame Anne-Marie Gaulin, coordonnatrice
Le secrétariat de la Commission sur le développement
durable de la production porcine au Québec
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

OBJET : Addenda au mémoire de la Société de la faune et des parcs du Québec
(MEMO 222)

Madame,

La présente est pour vous informer qu'à la page 9 de notre mémoire, la première
ligne du dernier paragraphe aurait dû se lire ainsi :

« En Montérégie, le milieu forestier représente moins de 30 %
du territoire, le seuil minimum recommandé au-delà duquel on
observe un déclin de la biodiversité ».

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.


Brigitte Paquet
Gestion intégrée des ressources